

## Communiqué du Maire en date du 10 mai 2020



Chères Vicoises, Chers Vicois,

En date du 20 avril 2020, je vous informais que la Commune avait passé une commande de masques grand public (2 par personnes) via le Conseil Départemental de l'Hérault.

Le lundi 4 mai, le Président du Conseil Départemental, nous a adressé un courrier stipulant ceci :

« Concernant les livraisons, elles seront échelonnées entre la semaine du 11 mai et celle du 7 juin. Il est donc évident que toutes les communes ne pourront pas être servies en même temps. Je mesure tous les jours la pression permanente et la demande légitime de tous ceux qui voudraient être servis en priorité. Je puis vous assurer qu'avec Dorian HISPA qui est chargé de cette mission spéciale, je veillerai personnellement à ce que nous puissions procéder à une répartition équitable des premiers arrivages pour essayer de répondre au mieux à votre attente. Je rappelle que nous nous sommes engagés à vous fournir 2 masques par habitant. Dès que nous aurons l'information d'une livraison qui permettra de répondre à votre commande, vous en serez immédiatement avertis».

Face à cette déclaration peu encourageante, je me suis immédiatement lancée à la recherche de fournisseurs pouvant honorer la commande au 15 mai au plus tard (comme annoncé dans mon communiqué).

Dans le même temps, au vu des difficultés que j'allais sûrement rencontrer, j'ai acté la distribution aux personnes nées de 1921 à 1943 des masques confectionnés par les couturières de la Maison pour tous et une bénévole du CCAS (soit plus de 300 masques). UN GRAND MERCI A ELLES pour ce travail accompli et cet élan de solidarité.

Vendredi 8 mai au soir, toujours rien.

Samedi matin, désespérée de ne pouvoir fournir au moins un masque à mes administrés, j'adresse un courriel au Président de Sète Agglopôle Méditerranée. Samedi soir, le Président de Sète Agglopôle me confirme qu'il sera en mesure de me fournir 3500 masques (en tissu blanc, réutilisables 20 fois, avec deux élastiques de maintien cousus et lavable en machine à 60°) à partir de lundi.

Qui osera prétendre après ça que l'agglo ne sert à rien ?

Je remercie au nom de tous les vicoises et les vicois, Monsieur François COMMEINHES, pour ce geste de solidarité.

Chaque vicois recevra un courrier dans sa boîte aux lettres (ci-joint) pour connaître l'organisation de la première distribution. Les personnes nées en 1920 et après (70 ans) recevront leur masque en main propre.

**Vous trouverez les modalités de distribution de masque ci-jointe.**

**N'OUBLIEZ PAS**

**PORTEZ UN MASQUE NE DOIT PAS FAIRE OUBLIER LES GESTES BARRIERES**

**JE COMPTE SUR VOUS !**

Magali FERRIER

# MODALITES DETAILLEES DE DISTRIBUTION DE MASQUES



## Important :

- Pour la sécurité de tous, une personne par foyer se déplace uniquement.
- Pour les dames mariées, c'est votre nom de jeune fille qui est indiqué sur la liste électorale que vous devez utiliser pour le retrait.
- Ne pas oubliez les justificatifs demandés (selon votre cas).
- Les procédures de retrait sont distinctes selon votre situation.



## • Cas n°1 : Pour les vicoises et les vicois inscrit(e)s sur la liste électorale :

Le retrait s'effectuera uniquement à partir du 12 mai (de 14h00 à 17h00) jusqu'au 13 mai (de 9h00 à 13h00 et de 13h00 à 17h00) et en fonction de votre lieu de vote habituel.

### **1 – Habituellement, je vote à... :**

#### - LA SALLE DES FETES :

Je me présente sur la place de l'Office de tourisme en passant par le Boulevard des Aresquiers.

##### **LE MARDI 12 MAI :**

De 14h00 à 15h30 (pour les noms de familles commençants de A à C)

De 15h30 à 17h00 (pour les noms de familles commençants de D à I)

De 17h00 à 18h30 (pour les noms de familles commençants de J à MA)

##### **LE MERCREDI 13 MAI :**

De 9h00 à 10h30 (pour les noms de familles commençants de ME à RI)

De 10h30 à 12h00 (pour les noms de familles commençants de RO à Z)

#### - A LA CANTINE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Je me présente sur la place de l'Office de tourisme en passant par le terrain de boules.

##### **LE MARDI 12 MAI :**

De 14h00 à 15h30 (pour les noms de familles commençants de A à CHA)

De 15h30 à 17h00 (pour les noms de familles commençants de CHE à GU)

De 17h00 à 18h30 (pour les noms de familles commençants de H à MAR)

##### **LE MERCREDI 13 MAI :**

De 9h0 à 10h30 (pour les noms de familles commençants MAS à PR)

De 10h30 à 12h00 (pour les noms de familles commençants de R à Z)

- **A L'ECOLE MATERNELLE :**

Je me présente sur la placette côté rue de la mairie (boîte aux lettres jaune) en passant par le Boulevard des Aresquiers.

**LE MARDI 12 MAI :**

De 14h00 à 15h30 (pour les noms de familles commençants de A à C)

De 15h30 à 17h00 (pour les noms de familles commençants de CH à GI)

De 17h00 à 18h30 (pour les noms de familles commençants de GO à MO)

**LE MERCREDI 13 MAI :**

De 9h00 à 10h30 (pour les noms de familles commençants NA à R)

De 10h30 à 12h00 (pour les noms de familles commençants de S à Z)

- **JE NE SAIS PAS OU JE VOTE :**

Je téléphone au 04.67.46.64.18 (de 8h00 à 12h00) avant de me déplacer.

**2 – Je suis munis**, pour faciliter les opérations de contrôle :

- de ma carte d'identité,
- de mon livret de famille (si plusieurs personnes vivent dans mon foyer).

• **Cas n°2 : Pour les vicoises et les vicois non inscrit(e)s sur la liste électorale :**

Le retrait s'effectuera uniquement à partir du 14 mai (de 13h00 à 17h00) jusqu'au 15 mai (de 9h00 à 17h00).

**1 – Je me présente sur la place de l'Office de tourisme** en passant par le Boulevard des Aresquiers.

**2 – Je suis munis**, pour faciliter les opérations de contrôle :

- de ma carte d'identité,
- de mon livret de famille (si plusieurs personnes vivent dans mon foyer),
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

• **Cas n°3 : Pour les personnes n'ayant pas pu se déplacer avant le 18 mai :**

**1 – Je prends rendez-vous par téléphone** au 04.67.46.64.18 (de 8h00 à 12h00).

**2 – Je suis munis**, pour faciliter les opérations de contrôle :

- de ma carte d'identité,
- de mon livret de famille (si plusieurs personnes vivent dans mon foyer),
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

**POUR ASSURER LA SECURITE DE TOUS, LES OPERATIONS DE RETRAIT SERONT EFFECTUEES EN RESPECTANT LES GESTES BARRIERES ET SANS CONTACT PHYSIQUE.**

**CES MASQUES CONSTITUENT UNE PREMIERE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR CHAQUE VICOIS. IL APPARTIENT ENSUITE A CHACUN DE SE REAPPROVISIONNER DANS LE COMMERCE DE SON CHOIX.**